



Procès-verbal de l'Assemblée générale du 29.04.2024

1. Accueil du Président

Le Président remercie toutes les personnes présentes ce soir et salue les présences de Prisca Wasem et d'Alan Torseletti.

Il présente les employés du restaurant scolaire et salue la présence de notre traiteur Adalia, Vincent et Xavier.

2. Approbation du PV de l'assemblée générale précédente

Le PV est approuvé par les personnes présentes.

3. Rapport du Président

L'année scolaire 2023-2024 ayant débuté très tôt, le comité a dû se réunir avec la Mairie au mois de juin 2023 afin de trouver une solution au manque de place pour nos enfants. En effet, le nombre de nouveaux enfants inscrits, surtout dans les petits degrés, nous a contraint à trouver un nouveau site de service.

Nous effectuons 2 services dans chacune des 3 salles. A moyen-long terme, nous pourrions manquer de place malgré ces 3 sites (2 tables dans la grande salle peuvent éventuellement être ajoutées).

14'309 repas servis entre la rentrée 2023 et fin février 2024

2018 : 17'224

Nous avons eu une augmentation depuis 2018 de 25.3%.

Nous avons eu un problème de fourniture d'eau froide pour les repas (mélangeur dans le bâtiment de l'école). Nous avons signalé le problème en début d'année scolaire 2023 et ce dernier a été résolu en décembre 2023.

Les employés ont donc mis au frais des carafes d'eau pour permettre aux enfants d'avoir de l'eau fraîche à boire durant leur repas.

Depuis le 01.04.2024, nous n'avons plus de convention avec le Giap.

Nous sommes déterminés à ce que la convention que nous avons pris du temps à réaliser soit acceptée et mise en place car elle nous permettrait, entre autres, de clarifier le rôle du Giap et le nôtre.

Le Président remercie les personnes qui ont œuvré pour divers remplacements, et ce, parfois au pied-levé. Nous sommes d'ailleurs à la recherche de personnes qui pourraient, en cas de besoin, effectuer un/des remplacement/s rémunéré/s. Nous sommes tous bénévoles et régulièrement nous devons faire face à diverses démissions, ce qui sera le cas l'année prochaine (rentrée 2025). Nous avons besoin idéalement d'une personne.

Au niveau de la comptabilité, le Président est fier de la bonne santé financière de notre association. Il remercie Felicie pour tout le travail qu'elle effectue pour notre comité.

Il remercie également nos employés pour leur travail quotidien.

Il remercie Adalia et Vincent Balmer pour leur engagement, leur qualité de service et leurs propositions de repas du monde entier. Nous avons essayé les buffets de salades durant la belle saison afin de réduire les déchets alimentaires. Contre toute attente, les enfants répondent très bien à cette sollicitation.

Il remercie également son comité. Nous avons mis en place une équipe qui fonctionne bien depuis plusieurs années. Nous n'avons jamais eu de tension ou de friction.

4. Rapport de la trésorière

L'exercice comptable 2023 se solde avec un bénéfice de CHF 5025.05. Ce résultat a été reporté faisant s'élever la fortune de l'association à CHF 59'661.38 au 31 décembre 2023.

Les charges et produits habituels demeurent stables par rapport au nombre d'enfants inscrits.

La trésorière remercie la très grande majorité des parents pour la ponctualité de leurs versements qui contribue à la bonne santé financière de l'association.

5. Rapport des vérificateurs de comptes

Sandrine Lavore Papa et Nadège Delaude ont vérifié les comptes annuels de l'Association du restaurant scolaire de Perly-Certoux pour l'exercice comptable 2023.

Elles ont contrôlé les comptes annuels en procédant à des examens par sondage et à des analyses. Le bilan et le compte de résultat concordent avec la comptabilité. Selon leur appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la réalité.

En conséquence, elles recommandent à l'Assemblée générale d'approuver les comptes présentés et d'en donner décharge à la trésorière et de la remercier pour son travail.

6. Vote de décharge

Le rapport est accepté.

7. Démissions

- Evelyne Corminboeuf
- Yvan Martignoni
- Sara Feiereisen

8. Constitution du nouveau comité

Luisa a rejoint notre comité en cours d'année. A la prochaine rentrée, elle sera en charge des ressources humaines. Le comité est reconduit à l'identique pour la rentrée 2024-2025.

9. Élection des vérificateurs de comptes

Virgile Mattana et Cristina Rana

10. Divers*

- Sondage : le Président enjoint les parents présents à participer à notre sondage. Danaé rebondit en expliquant que les enfants ont le droit de se resservir en tout temps. Le Giap n'a pas à interdire à un/des enfants de se resservir s'il/s le souhaite/nt. Nous avons déjà eu des retours comme quoi certains enfants n'avaient pas eu le droit de se resservir. (Cela fait partie de l'un des points de la charte que nous souhaitons mettre en place). Les quantités sont qui plus est, largement suffisantes.

- Le Président revient sur l'un des sondages d'Adalia concernant la qualité de la composition des menus, la diversité etc. Nous avons 2 repas végétariens par semaine et nous sommes passé à 1 repas.
Vincent Balmer prend la parole pour se présenter lui, ainsi que la Fondation Adalia. Il reçoit actuellement énormément des messages d'associations, de parents, de GRTA etc. A tel point, qu'il était compliqué de savoir quelle ligne directrice suivre.
Plus de repas végétarien ? Le nombre a été réduit de 2 à 1 repas par semaine. Au bout de 2-3 mois, Vincent recevait des messages et le nombre est repassé à 2 fois par semaine.
Plus de repas du monde ? La fréquence actuelle est bonne afin que les saveurs soient bonnes et non édulcorées.
Plus de repas type junk-food ? Non, les enfants sont assez gâtés.
Plus souvent des aliments tels que choux de Bruxelles, choux etc. ? Non, réduire car sinon cela fera du gaspillage.
Plus de produits GRTA ou Bio ? Par forcément sur le Bio, mais le GRTA oui.

- Le papa de Logan demande s'il serait possible d'avoir un « régime spéciale en cas d'allergie » (fruits à coque). Nous pourrions effectuer une recherche afin de savoir s'il serait possible de mettre en place quelque chose et par quel moyen. Nous en reparlerons lors d'un comité futur.
Concernant la mise au frais du repas de son enfant, un professeur aurait refusé l'année dernière de mettre ledit repas dans le réfrigérateur de la salle des maîtres. Danaé a proposé de mettre le tupperware dans le réfrigérateur du restaurant scolaire (ceci serait faisable dès 10h00).

11. Fin de séance

20h15

Fiona Decurtins, secrétaire